

ATTESTATION

Je soussigné Gilles RIPERT, Président de la Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon atteste ce qui suit :

- le plan de financement pour la reconfiguration de la station d'épuration intercommunale du Chêne à Apt a été approuvé par délibération CC-2017-162 du Conseil Communautaire en date du 21 décembre 2017,
- l'APCP 2018/ACR/001, relative à cette reconfiguration a été approuvée par délibération CC-2018-72 du Conseil Communautaire en date du 12 avril 2018,
- l'échéancier prévisionnel de réalisation de l'opération s'établit de la façon suivante :

Enquête publique au titre du Code de l'Environnement	du 27 juin au 26 juillet 2018
Arrêté préfectoral autorisant l'exploitation de l'ouvrage	deuxième semestre 2018
Attribution du marché de conception réalisation	21 décembre 2018
Notification du marché de conception réalisation	mi-janvier 2019
Etudes de conception – dépôt et instruction du permis de construire	premier semestre 2019
Préparation et exécution des travaux	juillet 2019 – septembre 2020
Mise en service de la nouvelle station	septembre 2020
Réception de l'ouvrage	Décembre 2020

Fait à Apt le 5 juin 2018,

pour valoir ce que de droit.

SERVICE
EAU ET ASSAINISSEMENT

COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
PAYS D'APT LUBERON
Chemin de la Boucheyronne
84400 Apt
T. 04 90 74 65 71
contact@paysapt-luberon.fr
www.paysapt-luberon.fr

Le Président

Gilles RIPERT

